

Compte-rendu du Conseil municipal du 2 Septembre 2016

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 2 Septembre 2016 et divers points étaient à l'ordre du jour.

Encaissement de chèque

La société Orange nous rembourse par chèque une somme de 24 €.

Devis ONF

Un devis de 1 068 € HT est présenté par l'ONF pour des travaux de martelage, dégroupage ou surveillance correspondant à un volume de 137 m3.

Rapport sur l'eau 2015

Peu de travaux ont été réalisés sur le réseau qui est en bon état selon Georges Kaarsberg.

Chaque année, 16 000 m3 sortent de la station et 7 753 m3 sont consommés par les habitants, le reste étant consacré à une utilisation agricole.

Transfert du budget eau au budget communal

Le maire souhaite transférer le budget de l'eau (excédentaire de **87 059,39 €**) au budget communal.

Les habitants du village s'acquittent d'une taxe sur l'eau proportionnelle à leur consommation et l'excédent du service de l'eau doit être utilisé à notre humble avis pour financer des travaux sur le réseau communal : chemin du château d'eau à refaire, fuites à colmater, canalisations à changer

Nous estimons que l'excédent du budget de l'eau n'a pas à financer des travaux communaux extérieurs à ce service.

Si un excédent existe, ce qui est le cas à Senaide, il faut donc l'utiliser pour financer des travaux sur le réseau ou alors baisser le prix de l'eau afin d'éviter de faire des bénéfices au détriment du consommateur.

Un vote a lieu et seulement **trois voix** se portent contre ce choix, celles de Josiane Defrain, Hélène Bouvier et Jacques Fourcade. **Sept voix sont** pour.

Le budget de l'eau sera donc transféré dans le budget principal de la commune.

Dissolution du CCAS

Lors du conseil municipal du 16 décembre 2015, le conseil municipal dans son ensemble s'est prononcé contre la dissolution du CCAS et aujourd'hui, le maire nous demande de revoter, précisant qu'il n'y a pas eu vote auparavant !!!

Trois voix sont contre cette dissolution : Josiane Defrain, Hélène Bouvier et Jacques Fourcade. **Une abstention** : Stéphane Menestrel et **6 voix sont pour** cette dissolution alors que ces mêmes élus étaient contre 10 mois plus tôt. Vous pourrez le constater en lisant le PV du 16 décembre 2015 sur notre site.

Questions diverses

☛ Téléphonie et Internet

Un raccordement au réseau haut-marnais pourrait être envisagé pour un coût de 29 820 € et nous étudions aussi la possibilité d'un raccordement au réseau de fibre optique. Une réunion doit avoir lieu en mairie fin septembre avec Alain Roussel pour étudier toutes les possibilités alors que rien ne semblait possible d'après certains élus. Notre action commence à porter ses fruits...

☛ Lavoir égayoir

D'après Jean-Yves Bizot, l'employé communal devait nettoyer l'égayoir, ce qui n'a pas été fait et de plus, le lavoir n'a jamais été mis en eau cette année.

☛ Logement communal

La société Sanitech (la seule à s'être déplacée selon le maire) nous adresse un devis de **1 678 € HT** pour le changement du lino et de l'évier dans le logement.

☛ Thuyas de l'église

Si aucune décision n'a été prise lors du dernier conseil en Juin, il est décidé lors de ce conseil de couper ces arbres et les remplacer par de jeunes arbustes.

☛ Facturation du transport scolaire

La Communauté de Communes a décidé de facturer le transport scolaire entre Senaide et Lamarche aux familles des enfants qui fréquentent l'école privée de Martigny les Bains. Ce qui est très contestable et doit d'ailleurs être contesté.

☛ Achats municipaux

Le maire est autorisé à acheter un aspirateur pour le nettoyage des locaux.